

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

FONCTIONNAIRES

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN FORESTERIE URBAINE

SERVICE DE L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT

DIVISION DE LA FORESTERIE URBAINE ET DE L'HORTICULTURE

SECTION FORESTERIE

POSTES TEMPORAIRES ET POSTES PERMANENTS

La Ville de Québec est présentement à la recherche de personnes qualifiées afin de constituer une liste servant à pourvoir des postes temporaires et des postes permanents de technicienne ou technicien en foresterie urbaine.

**SOMMAIRE DE
LA FONCTION**

Sous l'autorité du directeur de la section, la personne titulaire de ce poste inspecte les arbres, détermine leur condition et leur solidité. Elle effectue la planification, la coordination et la surveillance des travaux d'entrepreneurs pour les programmes d'arboriculture sur les arbres ornementaux, les boisés ainsi qu'en bordure des cours d'eau. Elle participe à la conception de projets et de nouveaux programmes. Elle étudie l'impact des constructions sur les arbres et propose des mesures de conservation. Elle traite les demandes d'intervention. Elle analyse et émet les certificats d'autorisation d'abattage d'arbres privés, fait respecter la réglementation et fournit des avis techniques sur les permis de construction.

EXIGENCES

Diplôme d'études collégiales en technologie forestière et posséder un minimum de quatre années d'expérience pertinente dans le domaine de l'emploi.
Tout autre ensemble de formation et d'expérience jugé équivalent pourra être considéré.

Bonne connaissance de la réglementation en vigueur dans le secteur d'activités de l'emploi.

Habilitété à utiliser divers outils informatiques et logiciels d'applications spécifiques.

Capacité à lire des plans, des schémas et des croquis.

Autres aptitudes et qualités personnelles appropriées, telles que l'autonomie, l'esprit d'analyse, la facilité à communiquer de façon écrite et verbale et le souci du service à la clientèle.

**EXIGENCES
PARTICULIÈRES**

La personne doit posséder un permis de conduire valide de classe 5.

TRAITEMENT

De 45 064 \$ à 66 692 \$ sur une base annuelle.

HORAIRE

35 heures par semaine Habituellement 8 mois par année.

REMARQUE

La personne titulaire de ce poste sera appelée à utiliser son véhicule personnel dans l'exercice de ses fonctions.

**PÉRIODE
D'AFFICHAGE**

Du 9 au 23 février 2016.

NUMÉRO DE
CONCOURS

FONCT-014-2016.

INSCRIPTION

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.

ÉQUITÉ EN
EMPLOI

La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.